

Accueil de loisirs Des Mercredis Année 2020-2021



*« Contes, mythes et légendes »
Vivre ensemble / Créativité et
imagination*

« L'imagination n'a pas d'âge, et les rêves sont éternels »

SOMMAIRE

INTRODUCTION : INFO COVID

p.3

I. ACCUEILS DE LOISIRS des MERCREDIS - Organisation et fonctionnement

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 1. Les objectifs pédagogiques | P.4 |
| 2. La démarche | P.5 |
| 3. Les outils d'évaluation | P.6 à 7 |
| 4. Le public accueilli | P.7 à 8 |
| 5. Les temps d'accueil | P.8 à 9 |
| 6. L'accueil des parents | P.9 |
| 7. L'encadrement | P.9 |
| 8. Les modalités d'inscription | P.10 |
| 9. Les périodes de fonctionnement | P.10 |
| 10. Les tarifs des activités | P.11 |
| 11. Les repas | P.11 |
| 12. Les transports | P.11 |

II. LES ELEMENTAIRES

- | | |
|-------------------------------|-----------|
| 1. Capacité d'accueil | P.12 |
| 2. Les temps d'accueil | P.12 à 13 |
| 3. Les objectifs pédagogiques | P.13 à 14 |

III. LES MATERNELLES

- | | |
|-------------------------------|-----------|
| 1. La capacité d'accueil | P.15 |
| 2. Les temps d'accueil | P.15 à 16 |
| 3. Les objectifs pédagogiques | P.16 à 17 |

Situation sanitaire :

Nous suivrons et appliquerons toutes les mesures mises en place par le gouvernement dans les écoles, dans nos bureaux et dans nos accueils de loisirs (périscolaire, mercredis et vacances)

L'accueil des enfants sera adapté en fonction de la situation et nous communiquerons régulièrement en cas de besoin (projet pédagogique avant les vacances, site internet de l'association, affiches dans les écoles, Facebook, revue municipale)

Un point de la situation au 10 septembre 2020 :

Protocole sanitaire des accueils de loisirs :

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38°C ou plus) ou de symptômes évoquant la COVID 19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne pourra pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli
- Si l'enfant ou un membre de son foyer est testé positif, il ne pourra pas participer à l'accueil
- Les mêmes règles s'appliquent au personnel

- Les mineurs de plus de 11 ans devront porter un masque grand public à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur, il en est de même pour tout le personnel encadrant (animateurs, personnel de restauration, intervenants extérieurs...)

- Une attention particulière sera portée au lavage des mains et au nettoyage des locaux (en respectant les consignes et les directives du protocole sanitaire du ministère)

- Dans le respect des consignes, toutes les activités de notre accueil de loisirs sont réalisables et permettent aux enfants et aux jeunes de profiter pleinement de ces temps de loisirs

I. ACCUEIL DE LOISIRS des mercredis

Organisation et fonctionnement

Jeunesse Inter Services (JIS) est une association crauroise créée en 1994 et implantée au centre-ville de notre commune.

Nos actions s'inscrivent dans une politique globale envers la jeunesse décrite dans le projet éducatif.

1. Les objectifs pédagogiques

L'accueil de Loisirs permet d'apporter une réponse sociale aux besoins d'accueils manifestés par les familles, et offre à l'enfant un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Les objectifs généraux sont décrits dans le projet éducatif.

Notre but principal est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, tout en assurant sa sécurité physique et affective.

Le JIS est également un centre de loisirs engagé pour l'écocitoyenneté. Toutes les activités proposées sont à la fois ludiques et pédagogiques. Nous incitons les enfants, les jeunes et leurs familles, à agir en citoyen responsable, citoyen acteur de leur vie dans notre structure et dans leur commune : sensibilisation et connaissance de notre environnement, tri des déchets, économies d'énergie, compost au centre...

Le centre de loisirs est doté d'un jardin pédagogique où petits et grands pourront s'adonner aux joies du jardinage et ainsi réaliser quelques plantations, désherbages, cueillettes et autres petits travaux.

Cette année, nous proposerons aux enfants et aux jeunes un voyage imaginaire et parfois réel à travers **les contes, mythes et légendes**.

Cette nouvelle expérience sera l'occasion de développer des valeurs fondamentales telles que : le vivre ensemble, la tolérance, les différences mais aussi développer chez les enfants et les jeunes la créativité et l'imagination. Les activités seront ludiques et adaptées selon l'âge des enfants et des jeunes.

2. La démarche

Développer l'imagination à travers des histoires légendaires est un formidable moyen pour les enfants de découvrir le monde et des cultures différentes de la nôtre. Ce voyage imaginaire leur permettra de parcourir le monde, découvrir des civilisations lointaines, des civilisations disparues, dans le monde animal ou dans le monde des hommes, rencontrer des personnages réels ou imaginaires.

Les enfants pourront développer leur créativité et leur imagination en s'immergeant dans les différents mondes parcourus : les animaux légendaires, les contes et légendes de civilisations disparues comme l'Atlantide, les mayas, les vikings...

Ils pourront également évoquer des légendes vivantes du sport et tenter d'égaliser leurs performances sportives (Sports collectifs, sports individuels...)

L'imagination aura une place importante avec les super héros, les elfes, les personnages de fiction ou ceux ayant réellement existé : les samourais, les héros de la mythologie, grecque, romaine...

Grâce à de nombreux contes de notre région et du monde (contes de la Provence, mais aussi les fables de la Fontaine par exemple), la lecture sera un des thèmes majeurs cette année. Inciter les enfants à lire, mettre en scène et recréer des histoires seront un moyen pour les enfants d'apprendre tout en s'amusant.

Nous aborderons des principes essentiels au bien vivre ensemble et aux valeurs auxquelles nous sommes attachés.

Afin de ne pas identifier les journées passées à l'accueil de Loisirs à l'école, les noms de classe sont remplacés par des noms d'animaux.

Ainsi, chez les maternelles, les petits se nomment les oursons

Les moyens : Les crocodiles

Les grands : Les Dinosaurés

Chez les élémentaires, les CP seront les pandas

Les CE1 : les renards

Les CE2 : les loups

Les CM1 CM2 seront les guépards

Chaque nom de groupe sera affiché devant les salles correspondantes avec une image représentant l'animal mentionné.

Le vivre ensemble, la tolérance, le respect des différences :

- A travers les différents contes, mythes et légendes, les enfants découvriront de nouvelles cultures, des modes de vie différents. Le constat de la diversité, des différences, sera un support intéressant pour le respect et la tolérance, et ce, en commençant par l'environnement proche (les locaux, le matériel, les autres...)

Nous serons attentifs à ce que les enfants se sentent bien lors de leur venue au centre et parmi les autres enfants.

✓ Susciter l'imagination et la créativité

L'imagination des enfants est infinie mais avec la mythologie, les différents personnages fictifs ou réels, nous tenterons de susciter chez eux une envie débordante de découvrir le monde et de créer leur propre univers.

Les activités seront orientées autour de ces axes. Elles seront déclinées de manière ludique et différente selon l'âge des enfants. Chaque période sera l'occasion de développer un peu plus, un thème précis.

Un projet pédagogique sera élaboré avant chaque période.

3. Les outils d'évaluation

Des réunions de préparation sont programmées tous les mardis avec l'équipe d'animation pour l'élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités. A cette occasion, chaque animateur est source de propositions d'activités manuelles, d'activités sportives et de sorties pédagogiques ou ludiques. Des fiches « projets d'activités » sont mises en place, elles permettent de prévoir, en outre, l'acquisition de matériel, l'équipement et l'encadrement nécessaires à la réalisation de l'activité, à la maîtrise du budget mais aussi de déterminer les objectifs et les critères d'évaluation en fonction du projet pédagogique de la période.

En fin de période, une réunion d'équipe permet d'évaluer ces mêmes objectifs.

Des critères et des outils d'évaluation plus précis seront mis en place selon les objectifs de chaque période et selon le projet pédagogique

4. Le public accueilli

➤ **Les maternelles**

Ils sont répartis en 3 groupes distincts :

Les **oursons**, les **crocodiles**, les **dinosaures** (**petits**, **moyens**, **grands**)

➤ **Les élémentaires**

Ils sont également répartis en 4 groupes distincts :

Les **pandas**, les **renards**, les **loups**, les **guépards** (**CP**, **CE1**, **CE2**, **CM**)

Nous accueillons également des enfants avec un PAI (Projet Accueil Individualisé)

Les enfants munis d'un PAI doivent être clairement identifiés dès l'inscription. Pour cela, nous demandons aux parents de nous transmettre toutes les informations relatives à la santé de leur enfant, ainsi que tous les documents liés au protocole (même si ceux-ci ont déjà été transmis à l'école). Nous insistons lors de chaque inscription pour que nous soit signalé tout changement relatif à la santé de l'enfant qui peut survenir en cours d'année.

L'accueil d'enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs et permet de garantir le droit aux loisirs pour chaque enfant.

L'enrichissement est aussi celui des autres enfants, dans la connaissance mutuelle, le regard porté sur les personnes en situation de handicap ou différents. En vivant ensemble, en jouant et pratiquant en commun des activités, les enfants apprennent la tolérance, le respect des différences, le partage et la solidarité.

Protocole d'accueil pour les enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil d'enfants en situation de handicap dans les Accueils de Loisirs vise à changer le regard que nous portons sur les personnes handicapées. Sa mise en œuvre s'exprime par un objectif présent dans la plupart des projets éducatifs et qui concerne le « vivre ensemble ».

Il tiendra compte de l'enfant, de sa famille, des liens entre celle-ci et l'organisateur ainsi que de la formation de l'équipe pédagogique.

Il n'existe pas de réglementation spécifique pour l'accueil d'enfants en situation de handicap en accueil collectif de mineurs, c'est donc le droit commun qu'il y a lieu d'appliquer. Il est seulement indiqué que le projet éducatif doit « prendre en compte les spécificités de cet accueil » et que sa mise en œuvre doit préciser le cas échéant les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap.

Les dispositions prises pour l'intégration d'un enfant « différent » sont incluses dans notre projet pédagogique, ce qui suppose que tous les acteurs (organisateur, équipe, famille, enfants) soient informés, voire formés, sur les spécificités de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou/et à besoins spécifiques et de ce que cela entraîne en terme d'aménagements à effectuer, d'attitudes à avoir ou de précautions à prendre.

Durant toute la période d'accueil aura lieu la consolidation du protocole qui sera possible en réalisant un travail régulier avec tous les acteurs concernés.

A la fin de l'accueil, une dernière rencontre permettra d'effectuer une évaluation globale.

5. Temps d'accueil

L'accueil de Loisirs des mercredis est ouvert durant toute la période scolaire.

3 possibilités de fonctionnement :

- ✓ La journée entière
- ✓ Le matin + le repas
- ✓ L'après-midi

Les horaires :

Le JIS propose le matin et le soir des horaires échelonnés d'arrivée et de départ.

La journée entière de 7h30 à 18h30

Arrivée du matin : de 7h30 à 9h

Départ du soir : de 16h45 à 18h30

Le matin + repas de 7h30 à 13h30

Arrivée du matin : de 7h30 à 9h

Départ : à 13h30

L'après-midi de 13h30 à 18h30

Arrivée : de 13h30 à 14h

Départ du soir : de 16h45 à 18h30

Aucun départ anticipé ne sera autorisé sauf pour raison médicale.

6.L'accueil des parents :

En raison du plan Vigipirate et du contexte lié aux actualités, les parents ne peuvent plus pénétrer à l'intérieur du centre. Nous nous efforçons malgré tout de communiquer au mieux :

- Affichage des informations utiles sur un tableau aux portails d'entrée
- Accueil des parents au bureau tout au long de l'année mais aussi lors des inscriptions et des confirmations.
- Les parents peuvent également consulter le site internet de l'association www.jis-lacrau.com sur lequel ils retrouvent toutes les informations importantes (inscriptions, réservations vacances et mercredis, projets pédagogiques...)

7.Encadrement :

1 directeur permanent

2 directrices adjointes

11 animateurs (trices) diplômé(es) permanents (es)

+ Stagiaires

BAFA, CAP PETITE ENFANCE, BEESAPPT, BAPAAT, BPJEPS...

Personnel technique

8. Modalités d'inscriptions :

Une adhésion à l'association est obligatoire, elle est valable une année scolaire.

Un règlement stipulant toutes ces modalités est distribué à l'inscription.

L'inscription aux accueils de loisirs implique l'acceptation de ce règlement. Elle est possible tout au long de l'année.

La réservation des mercredis s'effectue par période, en fonction des besoins des familles et en fonction des places disponibles.

Pour procéder aux réservations, un dossier d'inscription par enfant doit être constitué en amont (Fiche sanitaire, autorisations...)

A chaque fin de période, nous distribuons aux enfants un document pour les réservations de la période suivante. Celui-ci est également disponible au JIS ou en ligne sur notre site internet.

Les réservations et les paiements se font à l'avance.

9. Les périodes de fonctionnement :

1^{ère} période : du mercredi 9 septembre au mercredi 14 octobre 2020 (6 mercredis)

2^{ème} période : du mercredi 4 novembre au mercredi 16 décembre (6 mercredis)

3^{ème} période : du mercredi 6 janvier au mercredi 17 février 2021 (6 mercredis)

4^{ème} période : du mercredi 10 mars au mercredi 21 avril (7 mercredis)

5^{ème} période : du mercredi 12 mai au mercredi 30 juin (8 mercredis).

10. Les tarifs des activités :

Barèmes	Journée	Matin + repas	Après-midi
A	4,14 €	3,38 €	1,16 €
B	8,53 €	6,54 €	3,27 €
C	10,66 €	7,60 €	4,32 €
D	12,80 €	8,66 €	5,39 €
E	14,93 €	9,71 €	6,44 €
F	17,06 €	10,77 €	7,50 €
G	18,67 €	11,82 €	8,55 €
H	20,26 €	12,88 €	9,61 €

En accord avec la CAF, le JIS a mis en place 8 barèmes qui sont calculés en fonction des revenus annuels du foyer fiscal de la famille.

11. Les repas :

Ils sont pris au sein même du centre de loisirs des Arquets, ils sont préparés par la cuisine centrale de la commune de La Crau et son personnel technique qui nous les livre en liaison froide. Les menus sont affichés tous les mercredis à l'entrée du centre.

Le repas est servi à 11h30 ou à 12h à table.

Nous accueillons des enfants avec un PAI munis de paniers repas. Les enfants allergiques sont signalés sur les fiches sanitaires de liaison.

12. Les transports :

Certains mercredis (en moyenne une fois par période pour chaque groupe) sont consacrés à des sorties ludiques ou pédagogiques. Pour cela, nous bénéficions de la mise à disposition à titre gracieux de deux minibus communaux de 9 places pour les courts trajets ou louons des grands bus de tourisme à des sociétés privées pour les longs trajets.

II. Fonctionnement des mercredis Élémentaires :

1. Capacité d'accueil :

- Capacité d'accueil : 132 enfants
- Lieu d'accueil : Centre des Arquets - Chemin des grenaches -
 - Salle polyvalente, réfectoire
 - Salles d'activités + ateliers
 - BCD
 - Sanitaires
 - Terrain de jeux
 - Jardin pédagogique
 - Installations sportives de la commune.

2. Les temps d'accueil :

- Déroulement d'une journée type :

Le matin

Accueil échelonné des enfants entre **7h30** et **9h**, ils seront accueillis par un(e) animateur (trice) qui les guidera, temps calme, bibliothèque, ludothèque.

- Moment de détente
- Jeux autour de la lecture
- Jeux de société
- Libre choix (dessin...)

9h :

Début des activités, nous proposerons plusieurs ateliers afin de permettre à l'enfant de faire des choix et ainsi le responsabiliser.

Ateliers par petit groupe, activités manuelles ou sportives, dans la continuité du projet.

Nous fonctionnons avec 2 groupes, voire 3 groupes différents, selon les effectifs : CP, CE1 ET CE2

Des activités différentes seront proposées aux enfants selon leur âge.

Le repas

12h :

Passage aux sanitaires, avant le repas.

Les repas seront pris par petit groupe, avec un animateur par table, pour veiller au bon déroulement du repas.

Temps calme

Entre 13h30 et 14h, départ de certains enfants, arrivée de ceux inscrits l'après-midi.

L'après midi

A partir de 14h :

Reprise des activités, selon le programme :

- Physiques ou sportives, ex : jeux collectifs, jeux individuels
- Arts plastiques
- Musique
- Tournoi
- Sorties sur la commune
- Sorties à la journée ...

A 16h

- Goûter (fourni par les parents) suivi d'un temps libre
- Rangement avec la participation des enfants.

A partir de 17h :

- L'équipe d'animation propose des ateliers variés, des jeux de société, un accès libre surveillé à la bibliothèque...
- Départ échelonné des enfants jusqu'à 18h30.

3. Les objectifs pédagogiques :

Une attention particulière est donnée aux CP pour faciliter leur rentrée chez les « grands », avec si besoin un animateur de plus pour les guider et veiller à leur sécurité.

Nous allons tout au long de l'année, traiter divers thèmes, en mettant en place des projets avec les enfants pour que chacun se sente concerné par la programmation des activités et par la vie du centre.

Pratiquer des activités physiques et sportives :

Nous accorderons une grande place aux activités sportives afin de développer chez les enfants le fair-play, les échanges, la solidarité, la tolérance...

Développer l'autonomie :

Tous ensemble nous allons agir, réfléchir, débattre, afin que chacun puisse s'exprimer.

Nous essaierons tout au long de l'année de rendre les enfants responsables en leur permettant de choisir des activités pour la période suivante, mais aussi de s'engager sur l'activité proposée et choisie.

« Contes, mythes et légendes ».

Ce titre, fil conducteur de nos projets d'activités, sera décliné tout au long de l'année. L'objectif est de développer chez les enfants l'imagination et la créativité. Nous adapterons les activités afin de les rendre accessibles à tous et quelles que soient les tranches d'âge : activités manuelles, jeux sportifs, jeux collectifs, sorties...

Nous ferons découvrir aux enfants des histoires magiques, des personnages extraordinaires mais aussi de réelles légendes de l'histoire du monde.

Des sorties culturelles seront également programmées à raison d'une par période. Nous pourrions aller à la découverte de nouveaux mondes en allant visiter un musée, un parc, un jardin mais aussi en allant découvrir un film au cinéma...

Les enfants pourront ainsi donner libre cours à leur imagination et à leur créativité et ainsi réaliser des créations originales personnalisées qu'ils pourront rapporter chez eux ou exposer au centre de loisirs.

La fête de fin d'année du centre de loisirs (juin 2021) pourra également être l'occasion d'exposer des plus belles œuvres réalisées par les enfants et qu'un jury composé d'enfants et d'animateurs aura sélectionnées pour cette grande occasion.

III. Fonctionnement Mercredis Maternelles

1. Capacité d'accueil :

- Capacité d'accueil : 88 enfants
- Lieu d'accueil : Centre des Arquets - Chemin des grenaches
 - Salle polyvalente, dortoir, réfectoire
 - Salles d'activités
 - BCD
 - Sanitaires
 - Terrain de jeux
 - Jardin pédagogique
 - Installations sportives de la commune.

2. Les temps d'accueil :

Le matin

Arrivée échelonnée des enfants dès **7h30** et ce, jusqu'à **9h**, ils sont accueillis par un(e) animateur (trice) qui les guidera, temps calme, bibliothèque, ludothèque....

Nous privilégions les activités physiques le matin où les enfants sont plus disponibles ainsi que pour les sorties culturelles, que nous programmerons en fonction du projet choisi.

Des activités manuelles seront alternées toujours en rapport avec le projet et en tenant compte des rythmes des enfants. En effet, toutes les activités, physiques ou manuelles ne doivent pas être trop longues, un enfant de 3 à 6 ans ne restera pas attentif de longues heures.

Des temps calmes, de détente seront instaurés pour permettre à l'enfant de se ressourcer, de pouvoir se détendre.

Le repas

A 11h30, le repas est pris au sein du centre, dans le calme, dans un réfectoire approprié. Des petits groupes sont constitués, avec un animateur par table, pour veiller au bon déroulement du repas dans le calme.

Ce temps de pause est également propice à de nouvelles découvertes gustatives. Nous essaierons d'inciter les enfants à goûter tous les aliments servis, mais évidemment sans les forcer.

Entre 13h30 et 14h, départ de certains enfants, arrivée de ceux inscrits l'après-midi.

L'après-midi

Pour les plus petits : sieste dans un dortoir approprié.

Pour les moyens et les grands : temps calme, avec conte, musique douce, pour les enfants qui ne font pas la sieste.

A 14h00, reprise échelonnée des activités selon l'âge des enfants :

- Jeux, ateliers manuels, jeux collectifs...

Ils sont proposés par petits groupes, alternés et de courtes durées.

Les activités extérieures :

Développer la psychomotricité en apprenant à coordonner ses mouvements :
Jeux de plein air, expression corporelle, jeux collectifs...

Les activités intérieures :

Développer l'expression, l'imagination, la création, l'utilisation de divers matériaux.

Apprendre à écouter, à respecter les consignes, à s'appliquer, essayer de prêter, de partager avec les autres : Jeux éducatifs, jeux chantés, contes, activités manuelles

16h :

Passage aux sanitaires, puis goûter.

Rangement avec la participation des enfants.

Temps de détente sous forme de jeux chantés, temps récréatifs.

A partir de 17h :

- L'équipe d'animation propose des ateliers variés, des jeux de société, un accès libre surveillé à la bibliothèque...
- Départ échelonné des enfants jusqu'à 18h30.

3. Les objectifs pédagogiques :

Les activités sont alternées afin de respecter le rythme de vie de l'enfant.

- Activités d'expressions corporelles, afin de développer la psychomotricité par des activités physiques.
- Jeux collectifs, afin d'apprendre la vie sociale.
- Ateliers manuels ou culturels :

Selon le thème choisi, afin de développer la créativité, l'apprentissage et l'utilisation de divers matériaux.

L'apprentissage de la vie en collectivité, le partage, le respect de soi et d'autrui.

Un thème est abordé par période ou plus selon projet en adéquation avec le projet pédagogique dont le thème général est « les voyageurs du temps »

Les projets d'activités sont construits en collaboration avec l'équipe d'animation et la direction.

Nous tenons compte de l'intégration des petits pour leur première année d'école, l'apprentissage de la vie en collectivité doit se faire progressivement, et nous mettrons si besoin, une animatrice de plus sur ce groupe qui demande des attentions plus particulières.

Des activités adaptées seront proposées en fonction de l'âge des enfants et de façon ludique, car notre objectif premier est l'épanouissement de l'enfant et le respect de son bien être.

Les projets d'activités sont présentés par les animateurs qui travaillent en binôme sur un groupe.

Le groupe des petits est sensibilisé aux thèmes abordés par des chants, lecture pour apprendre à écouter, mais aussi à s'exprimer.

Des jeux collectifs sont proposés, mais en alternance avec beaucoup de temps libre pour le jeu, en respectant au mieux le rythme de chaque enfant. Chaque enfant se réveille après la sieste, selon son propre rythme.

Motricité et activités manuelles, entrecoupées de chants, pour apprendre tout en s'amusant...

Ecouter son camarade, attendre son tour, respecter les consignes...

Des activités de motricité, parcours sportifs, vélos, jeux extérieurs...

Des grands jeux seront également au programme.

Nous essaierons tout au long de l'année :

- ✓ Apprendre à vivre ensemble
- ✓ Découvrir l'art par différentes techniques de peinture, par la sculpture, la danse, par le chant...
- ✓ Développer l'imagination et la créativité à travers la thématique de l'année.
- ✓ Exploiter le jardin pédagogique, lieu d'apprentissage pour divers projets.
- ✓ Apprendre la solidarité (aider son camarade, apprendre à partager, faire une action en faveur d'association caritative)
- ✓ Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, au tri sélectif en prenant pour habitude de repérer les poubelles (papiers, plastiques, compost...)
- ✓ Récupérer ces mêmes déchets pour les utiliser lors d'activités manuelles.
- ✓ Respecter la nature en découvrant notre environnement
- ✓ Découvrir et exploiter toutes les activités autour du livre.

Hygiène et santé :

Chaque animateur reste attentif aux soins et à l'hygiène des enfants.

Le temps de repos est un moment privilégié où chaque enfant peut dormir s'il en ressent le besoin, ou peut se reposer dans le calme, mais sans le contraindre, car cela pourrait perturber ses habitudes et lui faire refuser de venir les mercredis.

Nous sommes bien conscients de l'amplitude horaire pour ces enfants, et nous nous efforçons de rendre leurs journées le plus agréable possible en leur proposant des activités variées et en leur donnant l'envie de retrouver leurs camarades et leurs animateurs.